



Société Régionale Wallonne du Transport
Direction de la Communication

Consultez INFOTEC.BE

Communiqué de Presse

Le 22 mars 2010

PERMIS MOBILE : campagne TEC de sensibilisation à la mobilité durable

En association avec l'ASBL COREN, le TEC a présenté ce lundi 22 mars au Centre Scolaire Saint-Louis de Liège, la 2^e édition de sa campagne « Permis Mobile », campagne de sensibilisation à la mobilité durable à destination des élèves du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

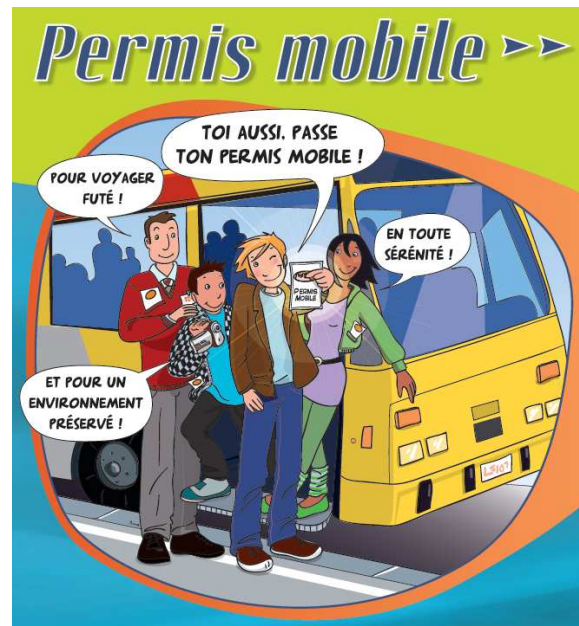
Il est essentiel de sensibiliser les adultes de demain aux impacts qu'induisent leurs choix de modes de déplacement : impact environnemental puisqu'utiliser les transports en commun réduit l'empreinte écologique et impact social puisqu'on voyage ensemble dans le transport en commun.

Cette action de prévention qui débouche sur l'octroi d'un « Permis Mobile » pour ceux qui l'ont suivie permet aux élèves de :

- Faire connaissance avec le TEC s'ils ne sont pas déjà clients ;
- Apprendre à se déplacer de manière autonome et sécurisée ;
- Se rendre compte que les règles de civisme s'appliquent aussi dans les espaces et les temps de transport.

Cette opération a été conçue en collaboration avec l'ASBL COREN, spécialisée en gestion environnementale et en développement durable. Elle touche 50 écoles, 260 classes et environ 5.000 élèves et a pour objectifs :

- de conscientiser les jeunes aux impacts de leur mobilité sur l'environnement, leur santé, leur sécurité, etc. ;
- de les sensibiliser aux règles de sécurité et les responsabiliser pour un usage respectueux des transports en commun ;
- d'encourager les comportements citoyens transposables aussi bien dans les transports en commun, qu'à l'école et partout ailleurs.



Pour rencontrer ces objectifs, la campagne « Permis mobile » propose aux écoles trois types d'activités, encadrées par des animateurs COREN et des agents du TEC :

- une animation en classe de 2 fois 50 minutes ;
- une balade accompagnée sur le réseau TEC (en option) ;
- la participation à un atelier multimédia (en option).

Ces activités impliquent l'élève dans un processus d'apprentissage progressif qui lui permet de découvrir comment ses attitudes et ses comportements influent sur sa propre sécurité, sur la sécurité des autres voyageurs, sur les conditions de travail des conducteurs et, plus généralement, sur l'ambiance générale du bus.

Le concept du « Permis mobile » s'inspire du principe du permis de conduire automobile. Pour se déplacer en voiture sur la voie publique, sans mettre sa propre sécurité et celle des autres en danger, il y a des règles à connaître et à respecter. Une logique identique s'applique lors des déplacements en transports en commun. L'obtention du « Permis Mobile » implique ainsi la connaissance des règles de sécurité en vigueur dans les transports en commun et suppose également l'application des principes de civilité.

Pour relever le challenge d'obtenir le « Permis mobile », les élèves doivent faire preuve de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. A côté des connaissances théoriques à acquérir, ce sont surtout des compétences que les élèves sont appelés à développer. Six compétences sont identifiées comme particulièrement pertinentes dans le contexte de la mobilité :

- 1. Choisir** des déplacements durables
- 2. Appliquer** les règles de sécurité
- 3. Préserver** le matériel
- 4. Repérer** les situations à risques
- 5. Gérer** les imprévus
- 6. Développer** une citoyenneté active

La campagne « Permis mobile » est relayée sur le site www.permismobile.be intégré dans le site développement durable du Groupe TEC, terreencommun.be. Les écoles intéressées par l'action « Permis mobile » et souhaitant s'inscrire pour l'année scolaire prochaine, peuvent le faire via ce site.

Les photos prises lors des animations sont diffusées sur ce site www.permismobile.be qui offre la possibilité aux jeunes de poursuivre la réflexion et d'échanger leurs expériences. Un code d'accès inscrit sur le Permis mobile leur permet de participer à un concours mensuel avec, à la clef, quelques petites surprises à gagner.

www.permismobile.be abrite également le concours vidéo ; les visiteurs peuvent voter pour la réalisation qu'ils préfèrent. Deux projets seront récompensés par un prix : le prix du jury (1000 €) et le prix des internautes (500 €).

Pour rappel, le Groupe TEC, c'est :

- **255 millions de voyageurs transportés** en 2009 (estimation)
- **Un jeune sur 7 de moins de 25 ans possède un abonnement TEC.**
- **4.861 membres du personnel**
- **2.237 bus et trams** mis en exploitation tous les jours
- **684 lignes et 38.238 arrêts**

Pour plus d'informations à la presse
Stéphane THIERY
Directeur de la Communication
Société Régionale Wallonne du Transport
Avenue Gouverneur Bovesse 96
5100 JAMBES
Tél. : 081/32.27.11
GSM : 0495/50.28.57
e-mail : stephane.thiery@tec-wl.be
Consultez le site www.infotec.be

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE



TEC

SOCIÉTÉ RÉGIONALE WALLONNE DU TRANSPORT